



REVUE DE PRESSE

Algeria Digital Conference

Mardi 10 mai 2022

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80*

SOMMAIRE

Agence Presse Service	3
• Appel à des statistiques minutieuses pour aboutir au transfert numérique	3
Le Quotidien d'Oran	4
• Départ des ingénieurs informaticiens à l'étranger: Comment stopper l'hémorragie ?	4
REPORTERS	7
• Le pays gagnerait à accélérer son essor : La numérisation en mode ralenti	7
La patrie News	9
• Première édition de « Algeria Digital Conference » sous le thème : Le numérique levier de croissance et de compétitivité	9
E-Bourse	11
• Pour la promotion des start-up : La CAPC organise le 1er salon Algeria Digital Conférence	11
Radio Algérie	12
• Algeria Digital conference : 450 plateformes numériques et applications en Algérie	12
•	12
Le Chiffres d'Affaires	13
• La transition numérique en débat : 1ère édition de « Algeria Digital Conférence» .	13
Horizons	15
• 1re édition de Algeria Digital Conference : Nécessité absolue pour accélérer la numérisation.....	15
Maghreb Info	16
• Levier de compétitivité et de décollage économique: L'Algérie entre de plain-pied dans le numérique	16
Eco Times	20
• Stratégie de développement économique en Algérie : Le numérique le levier manquant.....	20

Appel à des statistiques minutieuses pour aboutir au transfert numérique



Les participants à la 1ère édition de "Algeria Digital Conférence" ont appelé, lundi à Alger, à l'établissement de statistiques minutieuses et à la mise en place d'un cadre réglementaire numérique pour garantir le transfert numérique dans divers domaines et concourir à la promotion de l'économie nationale.

Dans une allocution à l'occasion, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a affirmé que le projet de loi sur le numérique, en cours d'élaboration, tend à simplifier et à élargir les mesures administratives, en sus de faciliter le transfert numérique et sécuriser les données avec le développement de la gouvernance électronique.

Il a ajouté que son secteur œuvre à renforcer le paiement électronique et à ancrer la culture numérique auprès des citoyens pour généraliser le numérique à tous les secteurs et partant réaliser le développement économique.

L'Algérie compte 450 plateformes numériques et applications, ce qui témoigne de "la forte volonté d'intégrer le monde numérique", a-t-il soutenu.

Pour sa part, le représentant du ministère de la Poste et des Télécommunications a souligné que son secteur œuvre à améliorer et à moderniser le secteur et à augmenter le débit en faveur des abonnés, en maintenant les mêmes prix d'abonnement.

Les intervenants à cette première édition organisée par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPC) sous le thème: "Le numérique... Levier de croissance et de compétitivité", ont mis en avant l'importance d'établir des statistiques permettant de définir les besoins et priorités et de promouvoir le développement national, préconisant la mise en place d'une instance consacrée au numérique regroupant tous les secteurs et l'élaboration d'un cadre réglementaire y afférent.

A cet effet, le président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Bachir Tadj Eddine a plaidé pour la mise en place d'une instance spécialisée dans le numérique englobant tous les secteurs pour la prise de décisions unifiées applicables à tous les départements ministériels, institutions publiques et privées et aux différents domaines vitaux pour un véritable transfert numérique.

Pour sa part, Dr. Mohamed Saadaoui, expert en statistiques et économie appliquée, a fait savoir que la numérisation contribuait "grandement" au développement économique, appelant à l'accélération de son intégration dans les différents domaines et activités commerciales.

Il a également souligné l'importance d'établir des statistiques dans les différents domaines afin de s'enquérir des besoins, et par conséquent, fixer les priorités avec la mise en place d'un cadre réglementaire de la numérisation à même de la placer au cœur de l'économie nationale et créer de la valeur ajoutée et des emplois, en sus de faciliter les échanges commerciaux.

Pour sa part, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, a affirmé que "l'économie hors hydrocarbure repose principalement sur l'intégration de la numérisation dans les différents secteurs pour contribuer au développement économique".

Il a également ajouté que la numérisation constituait un pilier essentiel pour la croissance économique, la création d'emplois, la réalisation de la valeur ajoutée et l'élimination du chômage, mettant en avant la nécessité d'introduire une vision prospective dans les économies de demain, en s'appuyant sur la numérisation et les TIC, et ce, afin de réduire les importations, favoriser l'accès à de nouveaux marchés et encourager le produit national et l'investissement.

De son côté, le président du Syndicat national du patronat citoyen du numérique, Souheil Guessoum, a relevé l'impératif d'œuvrer à lever les obstacles qui empêchent d'avancer vers la mutation numérique en vue d'une véritable relance dans plusieurs domaines.

A cet égard, il a plaidé pour la numérisation des procédures liées aux investissements afin d'accélérer l'obtention des licences et gagner du temps, mettant l'accent sur l'impératif renforcement du E-paiement dans toutes les transactions commerciales et l'ancrage de cette culture chez le citoyen au lieu du paiement en espèces.

Pour sa part, l'expert financier, Mahfoud Kaoubi, a estimé que la mutation numérique ne peut se faire qu'à travers une "réforme fondamentale" de l'organisation administrative.

Le Quotidien d'Oran

Départ des ingénieurs informaticiens à l'étranger: Comment stopper l'hémorragie ?

On parle souvent de l'exode des médecins algériens vers l'étranger, mais on parle peu du départ de nos ingénieurs informaticiens à l'étranger.

Le président du Syndicat national du patronat citoyen du numérique, Souheil Guessoum, a mis l'accent, hier, sur la nécessité de penser à des solutions urgentes pour maintenir nos jeunes universitaires spécialisés dans les TIC, afin qu'ils exercent et se développent dans leur propre pays. Cette question précise a été inscrite à l'ordre du jour des travaux de la 1ère édition

de «Algeria digital conference» qui a eu lieu hier au CIC, Alger. Une rencontre organisée conjointement par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPCN). Le thème choisi de cette conférence parrainée par le ministère de la Numérisation et des Statistiques est «Le numérique : levier de la croissance et de compétitivité». M. Guessoum a affirmé que la majorité des ingénieurs en informatique formés dans les universités algériennes partent à l'étranger. Appelant ainsi les pouvoirs publics et tous les acteurs du domaine à penser à des solutions attractives pour les maintenir en Algérie. Et d'accompagner davantage les start-up dans le développement de leurs écosystèmes numériques. Pour lui, il faut surtout «libérer les initiatives» et pousser nos jeunes à investir dans ce domaine. Mais, dit-il, il faut d'abord opérer des réformes urgentes pour mettre fin à une surrégulation du secteur. Un problème chronique qui constitue un frein au développement de l'activité. Une régulation contraignante qui exige une autorisation dans chaque étape. Pour le conférencier, le procédé est simple : «lever les entraves et imposer un contrôle strict à posteriori, c'est-à-dire après le lancement de l'activité». Le président du syndicat a recommandé, par ailleurs, de démocratiser le e-paiement et le m-paiement en mettant l'accent sur la nécessité d'imposer « d'une façon obligatoire» la mise en place des terminaux de paiement électroniques (TPE) aux restaurateurs, commerçants, pharmaciens et à l'ensemble des opérateurs de commerce. Il dira que seuls l'e-paiement et le m-paiement et l'accélération de l'inclusion financière notamment numérique permettront de lutter efficacement contre l'informel qui fait perdre au Trésor public des milliards. Et de souligner, en outre, que la numérisation contribuera également dans la politique de ciblage des subventions et peut lutter contre le gaspillage. Et ce, à travers l'interconnexion des organismes socioéconomiques qui auront toutes les données possibles pour que la subvention arrive exceptionnellement aux principaux concernés. L'exploitation numérique des données sur la consommation, transformation et recyclage des produits permettra, selon une stratégie préétablie, de lutter contre le gaspillage. Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a pour sa part affirmé que certains progrès ont été enregistrés au cours de ces deux dernières années, en précisant que «la numérisation se fera au rythme des pesanteurs économiques». Il dira que «nous avons tout de même 450 plateformes numériques, nous avons également des ingénieurs compétents, le ministère essaye de faire de son mieux pour que tout se fasse en un simple clic». Il a évoqué, dans le sillage, le projet de loi du cadre réglementaire sur le numérique qui est en cours d'élaboration et qui est déjà ouvert à l'enrichissement.

La numérisation pour lutter contre «l'opacité»

Tadjeddine Bachir, président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), est revenu sur la déclaration du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait appelé, en 2020, à l'accélération de la numérisation de tous les secteurs économiques et

financiers pour éliminer «l'opacité qui y est sciemment entretenue» et la consécration de la transparence en vue de relancer l'économie nationale. Il dira que «deux ans après et en dépit de certaines avancées, cette numérisation n'est pas arrivée au niveau escompté», en citant un simple exemple : « la carte nationale d'identité biométrique et électronique qui est disponible mais demeure inexploitée par différentes institutions ». Le président du GAAN plaide pour la mise en place d'un organisme ou une institution qui coordonne entre les différentes institutions pour promouvoir les services et les produits numériques. Justement, dira-t-il, les intervenants de cette conférence sont appelés à dresser une évaluation exhaustive de ce qui a été fait depuis 2020 jusqu'à nos jours, pour asseoir une stratégie afin de rattraper le retard et mettre à niveau le cadre réglementaire. Et ce, pour arriver, pourquoi pas, à une «numérisation absolue ». Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli, a affirmé, pour sa part, que la numérisation est un véritable levier de la croissance économique et de la compétitivité, et favorise également la création de nouveaux emplois. Elle s'impose, dit-il, comme la voie à suivre pour les pays en développement, dans leur quête de plus-value économique et dans la lutte contre le chômage dont souffre particulièrement notre société. Il reconnaît que des grands efforts ont été engagés pour créer un environnement favorable pouvant porter de telles ambitions. En précisant que sur le plan économique, «la Constitution nous offre l'ancrage pour engager les réformes les plus approfondies et les plus innovantes». Pour Sami Agli, il faudrait s'attaquer en toute urgence au problème du climat des affaires afin de l'assainir des lourdeurs et pratiques bureaucratiques qui pèsent sur le monde de l'entreprise. Il a plaidé, lors de son discours, pour la simplification de l'environnement fiscal, administratif et bancaire de l'entreprise et améliorer les conditions d'accès au foncier.

REPORTERS

Le pays gagnerait à accélérer son essor : La numérisation en mode ralenti



Si l'importance de la digitalisation de l'économie nationale n'est plus à démontrer, cet outil hautement stratégique tarde à être généralisé chez nous. «On est encore au stade du balbutiement au moment où l'accélération de sa mise en œuvre est de plus en plus impérative», a défendu Souhil Guessoum, président du Syndicat national du partenariat citoyen du numérique.

L'intervention de cet opérateur et associatif a eu lieu, hier, à l'occasion de la tenue au Centre international des conférences d'Alger (CIC) de la Première édition de «Algeria Digital Conférence» sous le thème «Le numérique, levier de croissance et de compétitivité». Un événement organisé conjointement par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du partenariat citoyen du numérique (SNPCN) pour faire le point sur une activité considérée comme indispensable pour la modernisation de l'entreprise et l'outil économique algériens. Et qui est surtout éligible, comme partout dans le monde où elle est devenue une réalité, pour construire un système technologique et entrepreneurial propre et générer de la ressource et une richesse considérable.

Sauf qu'en Algérie, le constat des opérateurs concernés est plutôt mitigé malgré l'engagement du gouvernement à promouvoir le secteur et à l'encadrer, comme aujourd'hui, à travers deux départements ministériels, celui de la numérisation et des statistiques et celui chargé des start-ups. Dès sa prise de parole, Souhil Guessoum s'est interrogé «sommes-nous pour cette technologie ?» «Des barrières persistent encore pour aller de l'avant», a-t-il déploré, mettant en cause plusieurs «entraves» dont la «bureaucratie» et «la loi sur la monnaie et le crédit» qui empêchent, selon lui, les professionnels du secteur à se déployer à l'international et à tisser des relations d'entreprise permettant des avantages technologiques et économiques pour l'écosystème algérien en cours de construction. «En termes de préparation à cette technologie, nous ne sommes pas encore

prêts et beaucoup de travail reste à faire», a-t-il résumé, avant de lancer que «si nous voulons aller plus vite, il nous faudra impérativement libérer le secteur des contraintes auxquelles il fait face». Il s'agira de mettre fin en priorité à «l'exigence d'obtenir une kyrielle d'autorisations et d'agrément pour pouvoir mettre en œuvre des applications technologiques dont l'efficacité sur le plan macroéconomique ne souffre d'aucun doute», a dit l'intervenant qui s'est ensuite consacré à expliquer les avantages de la généralisation du digital pour le pays. Un de ceux-là, a-t-il expliqué, est d'avoir à disposition un système d'informations fiable dans un champ économique où la statistique fiable fait défaut. Il faut s'attaquer avec efficacité au «fléau» de l'informel ainsi qu'à celui de la fraude, un problème qui va se poser lorsque le gouvernement passera à la subvention ciblée. «La digitalisation est le moyen tout indiqué pour parvenir à drainer une grosse partie des colossales sommes qui circulent en dehors du circuit officiel», a-t-il encore plaidé en ce qui concerne la nécessaire bancarisation de la ressource hors circuits formels. «Le challenge reste qualitatif, il est aussi d'arriver à satisfaire les citoyens dans leurs besoins de commodités dont seuls les IT peuvent les assurer pour peu que l'ensemble des organismes soient interconnectés», a-t-il encore affirmé. «L'interconnexion n'est pas une affaire d'infrastructures mais, avant tout, une affaire de bon vouloir politique pour accélérer la digitalisation», a-t-il de nouveau lancé devant un parterre d'institutionnels présents au débat. De son côté, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, s'est montré lui aussi critique : «On ne compte plus le nombre de séminaires et de débats télévisés sur le thème de la digitalisation et la numérisation organisé jusqu'ici, sans parler de ces centaines d'écrits sur le sujet, mais sur le terrain, l'essor n'est pas encore au rendez-vous. Pourquoi ? Une question qui mérite réponse, le temps presse car les IT sont en constante évolution et, du coup, prendre le train en marche relève de l'indispensable.»

Notons que le patron de la CAPC, Sami Agli, a aussi pris la parole à l'ouverture de la conférence : «C'est grâce à la numérisation que les performances dans toutes les activités humaines se sont multipliées. De ce fait, son intégration dans les diverses stratégies sectorielles est désormais critique pour un développement rapide de notre système socio-économique.» Comme il a souligné que «le développement de l'économie numérique véhicule des enjeux importants pour notre pays. Tous autant que nous sommes, organisations patronales et entreprises, nous devons nous engager à relever le défi». Sami Agli a enfin rappelé à l'assistance : «Nous accordons une attention particulière aux recommandations qui seront formulées à l'issue de cette rencontre, que nous soumettons, à titre de contribution, aux instances et parties concernées pour la mise en œuvre de la stratégie du développement du numérique en Algérie.» A propos de recommandations, les ateliers thématiques constitués lors de cette conférence se sont penchés sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour permettre au secteur de la numérisation de connaître un dynamisme certain et pérenne, car c'est là tout l'enjeu à venir.

Première édition de « Algeria Digital Conference » sous le thème : Le numérique levier de croissance et de compétitivité



Première édition de « Algeria Digital Conference » sous le thème : Le numérique levier de croissance et de compétitivité

A l'occasion de la tenue de la 1ère édition de « Algeria Digital Conférence », par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), organisée conjointement avec le syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPCN), le président de la CAPC, Sami Agli, a précisé d'emblée que l'objectif de cette rencontre est d'engager une réflexion de fonds, d'échanger et de se concerter autour des thématiques permettant de réussir et d'accélérer la transformation numérique en Algérie. « Pour ce faire, nous avons besoin de faire le point sur ce qui a déjà été réalisé, de valoriser les acquis et d'identifier les insuffisances pour mieux rebondir et ajuster nos actions futures. Cette conférence se veut une contribution de notre part, qui intervient à une étape importante dans le processus de développement et de la mise en œuvre de la stratégie national du secteur de la numérisation dont l'impact est tellement important de par son caractère transversal par excellence. Le défi pour notre pays est celui de réussir sa diversification économique en l'inscrivant de plein pied dans les économies de demain celles de l'après pétrole. Cette diversification doit cibler à réduire la forte propension à l'importation, conquérir des marchés à l'export et encourager l'investissement national productif » affirme le premier responsable de la CAPC, soulignant qu'au-delà de la mobilisation des acteurs et des moyens, cette perspective requière des réformes audacieuses et une ouverture plus affirmée de notre économie afin de l'amarrer aux standards internationaux, c'est dans cet ordre d'idée que le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constitue le fait majeur de ce siècle.

Dans le même ordre d'idée, M. Agli rappelle que la numérisation est un véritable levier de la croissance économique et de la compétitivité, favorise également la création de nouveaux emplois. « Elle s'impose comme la voie à suivre pour les pays en développement, dans leur quête de plus-value économique et dans la lutte contre le chômage dont souffrent particulièrement notre société » ajoute le même responsable, affirmant que le volet prioritaire auquel il faudrait s'attaquer en toute urgence est celui du climat des affaires « afin de l'assainir des lourdeurs et pratiques

bureaucratiques qui pèsent sur le monde de l'entreprise. De profondes réformes doivent être engagées afin de simplifier l'environnement fiscal, administratif et bancaire de l'entreprise et améliorer les conditions d'accès au foncier » prône-t-il.

Un nouveau code d'investissement qui donnera un autre élan à notre renouveau économique

Évoquant le nouveau code d'investissement, M. Agli assure que l'Algérie doit créer dans les quelques prochaines années des centaines de milliers d'entreprises. « Nous devrions assimiler que les économies de demain et de l'après pétrole ne s'accommodent d'aucune hésitation bureaucratique. C'est dans cet ordre d'idée que nous saluons l'adoption du nouveau code d'investissement, un code qui donnera un autre élan à notre renouveau économique » plaide encore le conférencier.

Par ailleurs, M. Agli estime que la volonté politique exprimée dans le programme du président de la République en vue de rendre le numérique chemin de la transformation, un succès et en faire l'un des leviers les plus importants dans l'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens, ainsi qu'avec les opérateurs économiques pour parvenir à un développement économique et social efficace et durable, trace la voie pour l'émergence de notre économie à l'horizon 2030. « L'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans les domaines de la numérisation, entreprise dans ce cadre par le Ministère de la numérisation et des statistiques en est la preuve d'une détermination à réussir cette transition inévitable, critique et si importante. L'ambition des pouvoirs publics est de créer les espaces et les conditions les plus favorables pour le développement du numérique de notre pays » ajoute-t-il.

Enfin, M. Agli rappelle que la conférence qui s'ouvre ce jour dans sa première édition, permettra à n'en point douter, d'engager une large réflexion entre principaux acteurs, bénéficiaires et experts, en vue d'un accompagnement efficace et efficient de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement de la numérisation et de lui donner l'impulsion qu'elle pourrait en avoir besoin.

E-Bourse

Pour la promotion des start-up : La CAPC organise le 1er salon Algeria Digital Conférence



Sous le patronage du ministère de la Numérisation et des statistiques, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPCN), organisent la première édition du salon Algeria Digital Conference qui se tiendra aujourd'hui au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger.

Cette manifestation économique, placée sous le thème : «Le numérique, levier de la croissance et de compétitivité», destinée aux professionnels, ambitionne d'être un carrefour d'échanges entre les spécialistes du secteur et les fournisseurs et donneurs d'ordre de premier rang. C'est aussi une occasion pour s'informer sur les grandes tendances du marché du numérique et du digital. Ce Salon permettra de découvrir de nouveaux matériels et solutions IT, de rencontrer des experts, ainsi que des clients des secteurs public et privé.

Ce salon est considéré comme une opportunité pour les entreprises de nouer des partenariats d'affaires stratégiques, de rencontrer les opérateurs du secteur des télécoms, les fournisseurs de services internet et de matériel informatique, les intégrateurs, les éditeurs de logiciels, les équipementiers, les institutions financières et les organisations gouvernementales.

Les observateurs de ce secteur, qualifié de très porteur, affirment que ce type de salon a pour objectif de permettre de développer les échanges et les expériences entre les acteurs, entreprises et universitaires activant dans ce domaine créateur de richesse et d'emplois. Ils notent également la nécessité d'organiser davantage de ce type de salons visant le développement d'un écosystème favorable à la promotion des jeunes entreprises.

Pour rappel, plusieurs participants prendront part à cet évènement ; des ministres, représentants de ministères et organismes publics, experts et opérateurs économiques en relation avec le secteur du numérique.

Algeria Digital conference : 450 plateformes numériques et applications en Algérie

Les participants à la 1ère édition de Algeria Digital Conférence ont appelé, lundi à Alger, à l'établissement de statistiques minutieuses et à la mise en place d'un cadre réglementaire numérique pour garantir le transfert numérique dans divers domaines et concourir à la promotion de l'économie nationale.

Dans une allocution à l'occasion, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a affirmé que le projet de loi sur le numérique, en cours d'élaboration, tend à simplifier et à élargir les mesures administratives, en sus de faciliter le transfert numérique et sécuriser les données avec le développement de la gouvernance électronique.

Il a ajouté que son secteur œuvre à renforcer le paiement électronique et à ancrer la culture numérique auprès des citoyens pour généraliser le numérique à tous les secteurs et partant réaliser le développement économique.

L'Algérie compte 450 plateformes numériques et applications, ce qui témoigne de «la forte volonté d'intégrer le monde numérique», a-t-il soutenu.

Pour sa part, le représentant du ministère de la Poste et des Télécommunications a souligné que son secteur œuvre à améliorer et à moderniser le secteur et à augmenter le débit en faveur des abonnés, en maintenant les mêmes prix d'abonnement.

Les intervenants à cette première édition organisée par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPC) sous le thème : Le numérique... Levier de croissance et de compétitivité, ont mis en avant l'importance d'établir des statistiques permettant de définir les besoins et priorités et de promouvoir le développement national, préconisant la mise en place d'une instance consacrée au numérique regroupant tous les secteurs et l'élaboration d'un cadre réglementaire y afférent.

A cet effet, le président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Bachir Tadj Eddine a plaidé pour la mise en place d'une instance spécialisée dans le numérique englobant tous les secteurs pour la prise de décisions unifiées applicables à tous les départements ministériels, institutions publiques et privées et aux différents domaines vitaux pour un véritable transfert numérique.

Pour sa part, Dr. Mohamed Saadaoui, expert en statistiques et économie appliquée, a fait savoir que la numérisation contribuait «grandement» au développement économique, appelant à l'accélération de son intégration dans les différents domaines et activités commerciales.

Il a également souligné l'importance d'établir des statistiques dans les différents domaines afin de s'enquérir des besoins, et par conséquent, fixer les priorités avec la mise en place d'un cadre réglementaire de la

numérisation à même de la placer au cœur de l'économie nationale et créer de la valeur ajoutée et des emplois, en sus de faciliter les échanges commerciaux.

Pour sa part, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, a affirmé que «l'économie hors hydrocarbure repose principalement sur l'intégration de la numérisation dans les différents secteurs pour contribuer au développement économique».

Il a également ajouté que la numérisation constituait un pilier essentiel pour la croissance économique, la création d'emplois, la réalisation de la valeur ajoutée et l'élimination du chômage, mettant en avant la nécessité d'introduire une vision prospective dans les économies de demain, en s'appuyant sur la numérisation et les TIC, et ce, afin de réduire les importations, favoriser l'accès à de nouveaux marchés et encourager le produit national et l'investissement.

De son côté, le président du Syndicat national du patronat citoyen du numérique, Souheil Guessoum, a relevé l'impératif d'œuvrer à lever les obstacles qui empêchent d'avancer vers la mutation numérique en vue d'une véritable relance dans plusieurs domaines.

A cet égard, il a plaidé pour la numérisation des procédures liées aux investissements afin d'accélérer l'obtention des licences et gagner du temps, mettant l'accent sur l'impératif renforcement du e-paiement dans toutes les transactions commerciales et l'ancrage de cette culture chez le citoyen au lieu du paiement en espèces.

Pour sa part, l'expert financier, Mahfoud Kaoubi, a estimé que la mutation numérique ne peut se faire qu'à travers une «réforme fondamentale» de l'organisation administrative.

Le Chiffres d'Affaires

La transition numérique en débat : 1ère édition de « Algeria Digital Conférence »



«Pour ce faire, nous avons besoin de faire le point sur ce qui a déjà été réalisé, de valoriser les acquis et d'identifier les insuffisances pour mieux rebondir et ajuster nos actions futures. Cette conférence se veut une contribution de notre part, qui intervient à une étape importante dans le processus de développement et de la mise en œuvre de la stratégie nationale du secteur de la numérisation dont l'impact est tellement important de par son caractère transversal par excellence. Le défi pour notre pays est celui de réussir sa diversification économique en l'inscrivant

de plein pied dans les économies de demain celles de l'après pétrole. Cette diversification doit cibler à réduire la forte propension à l'importation, conquérir des marchés à l'export et encourager l'investissement national productif » affirme Agli, en soulignant qu'au-delà de la mobilisation des acteurs et des moyens, cette perspective requière des réformes audacieuses et une ouverture plus affirmée de notre économie afin de l'amarrer aux standards internationaux. C'est dans cet ordre d'idée que, d'ailleurs, le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constitue le fait majeur de ce siècle. La numérisation véritable levier de la croissance Dans le même ordre d'idée M. Agli rappelle que la numérisation est un véritable levier de la croissance économique et de la compétitivité, favorise également la création de nouveaux emplois. « Elle s'impose comme la voie à suivre pour les pays en développement, dans leur quête de plus-value économique et dans la lutte contre le chômage dont souffrent particulièrement notre société » ajoute le même responsable, affirmant que le volet prioritaire auquel il faudrait s'attaquer en toute urgence est celui du climat des affaires « afin de l'assainir des lourdeurs et pratiques bureaucratiques qui pèsent sur le monde de l'entreprise. De profondes réformes doivent être engagées afin de simplifier l'environnement fiscal, administratif et bancaire de l'entreprise et améliorer les conditions d'accès au foncier » prône-t-il. Un nouveau code d'investissement qui donnera un autre élan à notre renouveau économique Evoquant le nouveau code d'investissement, M. Agli assure que l'Algérie doit créer dans les quelques prochaines années des centaines de milliers d'entreprises. « Nous devrions assimiler que les économies de demain et de l'après pétrole ne s'accommodent d'aucune hésitation bureaucratique. C'est dans cet ordre d'idée que nous saluons l'adoption du nouveau code d'investissement, un code qui donnera un autre élan à notre renouveau économique » plaide encore le conférencier. Par ailleurs, M. Agli estime que la volonté politique exprimée dans le programme du président de la République en vue de rendre le numérique chemin de la transformation, un succès et en faire l'un des leviers les plus importants dans l'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens, ainsi qu'avec les opérateurs économiques pour parvenir à un développement économique et social efficace et durable, trace la voie pour l'émergence de notre économie à l'horizon 2030.

Horizons

1re édition de Algeria Digital Conference : Nécessité absolue pour accélérer la numérisation



Experts comme pouvoirs publics accordent leurs violons pour mettre en évidence la nécessité absolue de donner un coup d'accélérateur à la numérisation, un processus qui avance mais à pas comptés. C'est le constat fait, ce lundi, lors de la première édition de Algeria Digital Conference organisée par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) conjointement avec le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPCN).

En présence du ministre de la Numérisation et des Statistiques, du secrétaire général auprès du ministère des Poste et des TIC, d'organisations patronales et d'experts en économie, les initiateurs de cette rencontre, placée sous le thème «Le numérique : levier de la croissance et de la compétitivité», ont mis en avant les contraintes à l'origine de la lenteur constatée en matière de généralisation du numérique. Le président du SNPCN, Souhil Guessoum, a souligné que c'est cet objectif auquel aspirent les pouvoirs publics au même titre que les opérateurs économiques ainsi que le simple citoyen en l'absence d'amélioration de l'écosystème et de facilitation des procédures de développement du système IT. Il ne mâche pas ses mots en soulignant que ce dernier est surrégulé et surtaxé. Pour appuyer ses dires, il a fait référence à l'augmentation de la TVA sur les outils informatiques. «Nous ne pouvons développer le numérique sans l'outil informatique», a-t-il dit tout en déplorant au passage les lourdeurs administratives pour l'octroi des autorisations. Guessoum a estimé que la numérisation est un processus incontournable notamment dans ce contexte mondial marqué par des bouleversements socio-économiques sans précédent. L'Algérie, a-t-il dit, doit s'adapter à cette révolution en marche. «Le monde s'achemine vers la cryptomonnaie. Nous devons nous y préparer», a-t-il affirmé tout en appelant à accélérer le processus de généralisation du paiement électronique, un levier, a-t-il dit, pour contrer l'informel mais aussi assurer une meilleure efficacité aux transactions commerciales et financières d'autant plus que le numérique permet une meilleure traçabilité et efficacité.

La loi sur la numérisation en cours de réalisation

Evoquant entre autres la certification et le paiement électronique, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a souligné que le développement de la finance numérique, d'une manière générale,

constitue un des axes principaux de la stratégie mise en place par son département, laquelle vise aussi à asseoir une assise législative qui viendra encadrer tous les aspects en relation avec le numérique. Le ministre poursuit en disant que le projet de loi sur la numérisation est en cours de réalisation et fera l'objet de concertation pour enrichissement surtout pour avoir des référents. «Nous devons réglementer aussi la mutualisation des moyens. Nous sommes dans une situation où nous ne pouvons pas mettre les mêmes moyens entre protagonistes», a-t-il reconnu. La gouvernance numérique permettra, a-t-il souligné, de faire basculer l'administration de son fonctionnement classique et traditionnel à un autre plus digitalisé. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas d'une simple tâche. La sécurité numérique est l'autre axe auquel un fort intérêt a été accordé, a ajouté le ministre qui, à travers les débats, a insisté sur le développement du contenu local et sur l'innovation, en minimisant au maximum l'importation.

Pour sa part, Abderzak Heni, SG au ministère des P et T a mis en exergue les efforts consentis par le secteur en matière d'amélioration de connectivité et d'augmentation du débit d'internet informant au passage que le cahier des charges portant sur les autorisations et régulations en relation avec les équipements sera prêt d'ici un mois. Le président de la CAPC, Sami Agli, a souligné que «cette conférence intervient à une étape importante dans le processus de développement et de mise en œuvre de la stratégie nationale du secteur de la numérisation dont l'impact est tellement important de par son caractère transversal par excellence. Le défi pour notre pays est celui de réussir sa diversification économique en l'inscrivant de plain-pied dans les économies de demain, celles de l'après-pétrole».

Cette diversification doit, a-t-il dit, cibler à réduire la forte propension à l'importation, conquérir des marchés à l'export et encourager l'investissement national productif. «La volonté politique exprimée dans le programme du président de la République en vue de faire du numérique un chemin de la transformation, un succès et en faire l'un des leviers les plus importants dans l'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens, ainsi qu'avec les opérateurs économiques pour parvenir à un développement économique et social efficace et durable, trace la voie pour l'émergence de notre économie à l'horizon 2030».

Maghreb Info

Levier de compétitivité et de décollage économique: L'Algérie entre de plain-pied dans le numérique

Sous le thème évocateur : « Le numérique, levier de croissance et de compétitivité », la première édition de « Algeria Digital Conférence », s'est ouverte hier au Centre international des Conférences du Club des Pins avec une participation record de chefs d'entreprises spécialisés dans le digital. Cette rencontre qu'a organisée la Confédération algérienne du patronat citoyen, se veut, selon les organisateurs, l'occasion de rassembler le plus grand nombre de chefs d'entreprises afin de créer la symbiose nécessaire et d'adopter la numérisation comme base de lancement d'une vraie économie.

Elle permettra également selon des spécialistes, d'engager une large réflexion entre principaux acteurs en vue d'un accompagnement efficace et efficient dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la numérisation. Dans son allocution d'ouverture, le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a d'emblée indiqué : « Il faut aller vite au numérique si l'on veut amarrer l'Algérie sur les rails du développement », a-t-il indiqué face au parterre de participants.

Pour le président de la CAPC, «Le numérique assurera un développement exponentiel de l'économie nationale. C'est pourquoi, Aller vite vers le numérique pour assurer le décollage économique du pays est une nécessité incontournable ». « Tous les secteurs stratégiques ne peuvent se passer désormais de la digitalisation, à telle enseigne que le moindre retard dans la concrétisation de ce moyen de gestion, pourrait à coup engendrer un retard énorme et des conséquences désastreuses pour le citoyen », a assuré le président de la CAPC.

De plus, «Le numérique assurera un développement exponentiel de l'économie nationale», assure Sami Agli qui reste persuadé que : « Aller vite vers le numérique pour assurer le décollage économique du pays est , vraisemblablement le dénominateur commun de la totalité des chefs d'entreprises conviés à la rencontre s'organise la CAPC avec l'ambition de faire de l'Algérie, le premier pays du Maghreb et d'Afrique à faire usage du digital comme levier de redressement d'une économie qui peine à prendre son envol. » Et d'ajouter : «J'invite l'ensemble des entrepreneurs soucieux de l'avenir du pays à faire de la digitalisation, le moyen d'accéder à la souveraineté économique et par ricochet », l'assurance de pouvoir « produire au moins ce que l'on consomme», pour paraphraser un des slogans de la CAPC qu'il préside.

« Le numérique est incontournable », selon le président de la CAPC

« Le numérique est incontournable», a-t-il affirmé. Et «Redonner à l'économie nationale sa véritable place dans l'échiquier politique national ne peut se faire sans la maîtrise du numérique qui joue présentement un rôle des plus importants» , à indiqué le président de la CAPC, pour qui : « L'importance capitale que revêt cette rencontre pour faire du numérique une des clés de voûtes du passage vers une économie forte, capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire et, pourquoi pas suppléer la rente pétrolière , un des objectifs du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son équipe gouvernementale. »

Dans le même ordre d'idée, Sami Agli rappelle que « la numérisation est un véritable levier de la croissance économique et de la compétitivité qui favorise également la création de nouveaux emplois ». « Elle s'impose comme la voie à suivre pour les pays en développement, dans leur quête de plus-value économique et dans la lutte contre le chômage dont souffrent particulièrement notre société » ajoute le même responsable, affirmant que le volet prioritaire auquel il faudrait s'attaquer en toute urgence est celui du climat des affaires « afin de l'assainir des lourdeurs et pratiques bureaucratiques qui pèsent sur le monde de l'entreprise. De profondes réformes doivent être engagées afin de simplifier l'environnement fiscal,

administratif et bancaire de l'entreprise et améliorer les conditions d'accès au foncier » prône-t-il.

Par ailleurs, Agli estime que « la volonté politique exprimée dans le programme du président de la République en vue de faire du numérique, l'un des leviers les plus importants dans l'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens, ainsi qu'avec les opérateurs économiques pour parvenir à un développement économique et social efficace et durable ». Et d'ajouter : « L'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans les domaines de la numérisation, entreprise dans ce cadre par le Ministère de la numérisation et des statistiques en est la preuve d'une détermination à réussir cette transition inévitable, critique et si importante » . « L'ambition des pouvoirs publics est de créer les espaces et les conditions les plus favorables pour le développement du numérique de notre pays » ajoute-t-il.

« Si l'on veut amarrer l'Algérie aux rails du développement, le digital est indispensable »

Pour tous ceux qui ont tenu à participer à cette rencontre, il n'est point possible aujourd'hui d'ignorer le numérique si l'on veut amarrer l'Algérie sur les rails du développement. Il faut savoir également que la réunion qu'a organisé la CAPC a eu à lever le voile sur la notion du paiement électronique, le climat des affaires dans le numérique, à côté des innovations et compétences pour le développement du numérique avec un pan suffisamment intéressant qui a eu détaillé le e-gouvernance où comment rapprocher l'administration de l'entreprise.

Ce qui est important de souligner c'est que l'Algérie, consciente que le passage au numérique est une phase incontournable, ne ménage aucun effort pour faire de ce secteur la base de lancement d'une nouvelle politique économique.

« Réussir le passage au numérique est un vrai challenge », soutiennent les opérateurs économiques

De plus, et c'est ce qui conforte la thèse selon laquelle ce secteur doit bénéficier de l'accompagnement des pouvoirs publics, la présence du ministre de la numérisation et des statistiques, Hocine Cherhabil, témoigne, si besoin est, du grand intérêt qu'accorde l'Etat algérien à la vulgarisation de cette technologie.

Ce dernier, a d'ailleurs mis en exergue « la nécessité d'engager, dans les plus brefs délais, de sérieuses campagnes de sensibilisation afin que le citoyen puisse rapidement s'adapter au changement », car selon lui, « le numérique est l'avenir immédiat ».

Ratissant large dans les domaines d'utilisation du numérique, le ministre du secteur de la digitalisation a affirmé : « la finance numérique doit être généralisée. »

Pour ce qui est de l'importance sur le plan de la gestion économique, Hocine Cherhabil a trouvé le mot juste en indiquant devant le parterre de participants que : « le citoyen algérien devrait s'accommoder très vite avec

le numérique ne serait-ce que pour ses besoins au quotidien en ce qui concerne l'usage des plates-formes. » Et de conclure : « je suis heureux d'assister à cette conférence qui permet de démocratiser l'usage du numérique en Algérie. S'il reste encore beaucoup de travail à faire, je suis persuadé que le commun des citoyens est satisfait du niveau auquel est arrivée l'Algérie en matière du numérique.» En précisant en outre, qu'il s'agit là d'un «véritable challenge». Aussi, « désormais, si nous voulons aller plus vite, il faut libérer et encourager ce volet si l'on veut initialiser l'administration, les universités ainsi que l'ensemble des mécanismes en rapport avec le développement économique du pays», n'a eu de cesse de souligner le ministre, lors de sa prise de parole dans cette rencontre de grande importance organisée par la CAPC au Centre international des conférences du club des Pins.

« L'urgence de l'heure est d'engager une large réflexion entre principaux acteurs pour aller vite vers le numérique », préconisent les experts

Si les pouvoirs publics et les opérateurs économiques spécialisés dans le digital sont désormais décidés à s'unir pour réussir le passage à la digitalisation, il va sans dire que l'Algérie avance tout droit vers le tout numérique.

Ce pourquoi, l'urgence de l'heure est d'engager une large réflexion entre principaux acteurs, bénéficiaires et experts, en vue d'un accompagnement efficace et efficient de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement de la numérisation et de lui donner l'impulsion dont elle pourrait avoir besoin.

A l'aune de l'émergence de la nouvelle Algérie, il est plus qu'indispensable de diversifier l'économie afin de se mettre à l'abri des fluctuations que pourrait induire tout changement géostratégique dans ce monde qui ne fait pas de cadeaux aux pays vulnérables...

Stratégie de développement économique en Algérie : Le numérique le levier manquant



La transition numérique et digitale en Algérie a été, hier, au centre de la première édition d'« Algérie digital conférence » sous le thème : « Le numérique levier de la croissance de compétitivité ». Un événement phare organisé par la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC) et le Syndicat National du Patronat Citoyen du Numérique (SNPCN) et placé sous le patronage du Ministère de la Numérisation et des statistiques.

Les acteurs du numérique, des chefs d'entreprises, experts et représentants du gouvernement ont engagé une large réflexion sur cette transition numérique qui s'impose avec acuité et devient plus que nécessaire pour la diversification de l'économie nationale. En effet, les participants ont mis en avant les réalisations enregistrées dans le domaine de la numérisation, ainsi qu'évoquer les entraves bloquant l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la numérisation.

« La 1^{ère} édition de "Algeria Digital Conférence" permettra, à n'en point douter, d'engager une large réflexion entre principaux acteurs, en vue d'un accompagnement efficace et efficient dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la numérisation et pour lui donner une impulsion supplémentaire », dira, d'emblée le président de la CAPC, Mohamed Samy Agli.

A cet effet, estime-t-il dans son discours à l'ouverture des travaux de cette conférence, « nous sommes tous appelés, pouvoirs publics, partenaires sociaux et société civile, à davantage d'engagement et de communication pour une refonte globale de notre économie et pour réussir notre stratégie de numérisation et de digitalisation. Cette dernière devient obligatoire et non plus un choix »

Le défi pour notre pays, indique Samy Agli, est celui de réussir sa diversification économique en l'inscrivant de plein pied dans les économies de demain, celles de l'après pétrole. Cette diversification doit viser à réduire la forte propension à l'importation, conquérir des marchés à l'export et encourager l'investissement national productif.

Il a souligné qu'au-delà de la mobilisation des acteurs et des moyens, cette perspective requiert des réformes audacieuses et une ouverture plus affirmée de notre économie afin de l'amarrer aux standards internationaux. C'est dans cet ordre d'idées que, d'ailleurs, le développement des

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constitue le fait majeur de ce siècle.

La numérisation véritable levier de la croissance

M. Agli a, par ailleurs, rappelé que la numérisation est un véritable levier de croissance économique et de compétitivité, favorisant, également, la création de nouveaux emplois. « Elle s'impose comme la voie à suivre pour les pays en développement, dans leur quête de plus-value économique et dans la lutte contre le chômage dont souffrent, particulièrement, notre société » ajoute le même responsable, affirmant que le volet prioritaire auquel il faudrait s'attaquer en toute urgence, est celui du climat des affaires « afin de l'assainir des lourdeurs et pratiques bureaucratiques qui pèsent sur le monde de l'entreprise. De profondes réformes doivent être engagées afin de simplifier l'environnement fiscal, administratif et bancaire de l'entreprise et améliorer les conditions d'accès au foncier » prône-t-il.

Evoquant le nouveau code d'investissement, M. Agli estime que l'Algérie doit créer, dans les quelques prochaines années, des centaines de milliers d'entreprises. « Nous devons assimiler que les économies de demain et de l'après pétrole ne s'accommodent d'aucune hésitation bureaucratique. C'est dans cet ordre d'idées que nous saluons l'adoption du nouveau Code des investissements qui donnera un autre élan à notre nouveau économique», plaide-t-il.

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a, pour sa part confirmé que le projet de loi sur la numérisation, en cours d'exécution, vise à simplifier et élargir les procédures administratives, faciliter la transformation numérique et sécuriser les données tout en développant la e-gouvernance.

M. Cherhabil a souligné que son secteur travaille à renforcer le paiement électronique et à consolider la culture de la numérisation chez les citoyens afin que la numérisation inclue tous les secteurs pour réaliser le développement économique. Le ministre a indiqué qu'il existe plus de 450 plateformes et applications numériques en Algérie, ce qui traduit, selon lui, «la volonté forte d'entrer dans le monde de la numérisation». Pour sa part, le représentant du ministère de la Poste et des Technologies filaires et sans fil a indiqué que le secteur travaille à l'amélioration et à la modernisation du réseau et à l'augmentation du débit de l'Internet au profit des abonnés sans augmenter le prix de l'abonnement.

Tadjeddine Bachir, président du GAAN : « Nous avons besoins d'une haute autorité pour la numérisation»

Le président du Groupement Algérien des Acteurs du Numérique (GAAN), Tadjeddine Bachir, a plaidé pour la création d'une haute autorité pour la numérisation pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de digitalisation. En effet, deux ans après le fameux discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en août 2020 (conférence sur la relance économique du pays), affirmant que « nous devons aller, obligatoirement, vers la numérisation», des avancés, certes, ont été réalisées, indique le président du GAAN, mais beaucoup reste à faire. D'ailleurs, des objectifs ont été atteints mais non au niveau souhaité. Ceci

nous amène à dire que « nous avons fixé un même objectif, à savoir, d'aller vers la numérisation. Toutefois, nous n'avons pas été d'accord sur la stratégie à mettre en place, chaque département ministériel travaillant en solo». En clair, il manque de la cohésion entre les différents acteurs pour accélérer notre transition numérique et la mettre au service de l'économie. « Nous devons, impérativement, revoir notre méthode de travail et cette conférence est une occasion pour corriger notre démarche et rattraper le retard, puisque l'économie qui ne se base pas sur la numérisation n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs escomptés», conclut-il. Un avis que partage le président de l'organisation nationale du développement économique (NEDO), Roubai Naserddine Mounir. « Nous avons un manque de cohésion entre les différents ministères pour l'accélération de la numérisation. Actuellement, elle ne dépasse pas les 10 %. Pour relancer l'investissement et capter des IDE, nous devons, tout simplement, accélérer la numérisation pour améliorer le climat des affaires et mettre un terme à la bureaucratie».

Pour sa part, le président de la Confédération algérienne des industriels et producteurs (CIPA), Abdelwahab Ziani, a indiqué que la numérisation est une opportunité pour les entreprises et l'économie nationale d'une manière générale. Elle (la numérisation) est utilisée seulement entre 2 à 3%. « Nous devons la généraliser, au moins, à hauteur de 50% pour le développement de notre économie. Nos entreprises sont certes numérisées en interne, mais il ya un manque de communication et de coordination avec les institutions de l'Etat. Il faut élargir le réseau et moderniser la numérisation», recommande-t-il.